

Syndicat CGT Territoriaux de Perpignan Mairie - PMMCU - CCAS

Pas touche aux CET, nous voulons les 35 heures et des embauches!

Novembre 2022,

La direction du CCAS a mis à l'ordre du jour du prochain Comité Technique du une délibération pour modifier la monétisation des Congés Epargne Temps (CET).

Sous prétexte de faire des économies, la direction revient sur la délibération du comité Technique du 6 octobre 2019 qui « autorisait la possibilité de la compensation financière pour l'ensemble des jours épargnés sur un CET entre 21 et 60. » Il est donc proposer de plafonner le nombre de jours de CET monétisés à hauteur de 10 par an.

Les agent-e-s sont donc la variable d'ajustement « dans un contexte de maîtrise des deniers publics »... Nul doute qu'ils apprécieront !

Non seulement, c'est une attaque directe contre un acquis du personnel du CCAS mais en plus cela démontre le bien fondé de nos revendications :

- → Le passage à 35 heures des aides à domicile
- → L'embauche de nouveaux collègues

En effet, si les collègues enchaînent les heures supplémentaires, au point de remplir leur Compte Epargne Temps, puis de demander à bénéficier de la monétisation de leurs jours gagnés, c'est bien qu'il y a un problème à la fois d'emplois et de rémunération.

Les aides à domicile n'ont au mieux que des contrats de 28 heures et donc des salaires faibles qu'elles compensent en faisant des heures supplémentaires. Et si ces heures supplémentaires existent, c'est bien que le personnel n'est pas assez nombreux pour remplir les différentes missions de service public incombant au CCAS.

La CGT des territoriaux de Perpignan revendique donc :

- ✓ Le passage à 35 heures des aides à domicile pour celles qui le souhaitent
- ✓ Le remplacement immédiat des départs en retraite pour les services administratifs
- ✓ L'embauche de nouveaux collègues pour assurer un service public de proximité de qualité!



Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan

Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com Facebook CGT Mairie Perpignan

Tel: 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67